

Saint-Constant adopte son Plan directeur de développement durable

SAINT-CONSTANT, le 24 mars 2021 – La Ville de Saint-Constant a lancé son Plan directeur de développement durable (P3D) hier de manière virtuelle, en compagnie du conseil municipal, des membres citoyens du comité consultatif sur l'environnement et le développement durable, des membres du comité de travail du P3D et des organismes impliqués dans le projet. Les participants ont d'ailleurs eu la chance de visionner en primeur un résumé visuel de ce plan.



La Ville a profité de 2021, « année internationale de l'économie créative au service du développement durable »¹, pour mettre en place ce plan évolutif qui sera réalisé d'ici 2030. Par ce dernier, la Ville de Saint-Constant se positionne avec ambition et démontre qu'elle a à cœur le développement durable en se dotant d'une vision, de cinq principes directeurs et 154 actions et objectifs. Ce Plan directeur de développement durable permet d'ailleurs d'identifier les actions prioritaires à réaliser, tout en consolidant celles déjà entreprises depuis 2015. Il guide les politiques et les règlements, oriente les processus décisionnels et donne le ton aux projets et opérations municipales.

Le P3D a été élaboré à la suite de constats et de suggestions formulés lors de nombreuses rencontres avec des professionnels de l'organisation, le conseil municipal, des organismes communautaires et spécialisés dans le domaine de l'environnement et du développement durable ainsi que lors des consultations publiques citoyennes.

« Nous avons débuté ces démarches afin d'exprimer notre vision d'aménagement et de développement, axée sur les besoins, à échelle humaine, respectueuse de l'environnement et pour améliorer davantage la qualité de vie des Constantins. Notre Plan directeur de développement durable est composé de principes et d'objectifs innovants, porteurs et assurant un legs à nos enfants, qui nous aidera à continuer de bâtir un milieu de vie de grande qualité aux Constantins d'aujourd'hui et à l'image de notre vision du Saint-Constant de demain. Merci d'y travailler avec nous sans relâche », a mentionné le maire, Jean-Claude Boyer.

« Nous sommes fiers que nos recommandations aient été entendues et se retrouvent parmi les actions prévues par la Ville. Ce plan est la concrétisation et la confirmation que des actions spécifiques seront posées et à quel point la Ville a à cœur le bien-être de ses citoyens » a affirmé le conseiller municipal et président du comité consultatif sur l'environnement et le développement durable, David Lemelin.

Pour consulter le Plan de développement durable, les citoyens sont invités à visiter la section « Environnement et développement durable » au saint-constant.ca. Chaque citoyen recevra d'ailleurs la version abrégée du P3D par courrier.

– 30 –

Source :

Service des communications, Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca

¹ Réf. Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/74/198 : [...] l'économie créative, nommée économie orange dans certains pays, se rapporte notamment aux activités économiques fondées sur la connaissance et à l'interaction entre la créativité et les idées, les connaissances et la technologie, ainsi qu'aux valeurs culturelles, au patrimoine culturel et artistique et aux autres expressions créatives individuelles ou collectives.